

Rapport annuel **2023**



Lac Saint-Charles



TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC SAINT-CHARLES	4
La mission du conseil de quartier	4
La composition du conseil de quartier	4
Le territoire du conseil de quartier	5
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
BILAN 2023	6
ACTIVITÉS	6
Rencontres et activités de la Ville	6
Page Facebook.....	7
DOSSIERS ET RÉOLUTIONS	10
AMÉNAGEMENTS ROUTIERS	10
INFRASTRUCTURE.....	11
FINANCEMENT	14
INVESTISSEMENT INSCRIT AU PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENT (PQI) 2020-2024	14
CONCLUSION	15

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles (CQLSC). Ce document dessine un portrait des prises de position et des activités dans lesquelles le CQLSC a été impliqué. Nous désirons que la population du quartier connaisse les dossiers abordés par le CQLSC au cours de l'année 2023.

L'année peut se résumer par le mot renaissance. Le Conseil est composé en grande partie de nouveaux membres et nous nous efforçons malgré notre expérience encore limitée de grandir et d'apprendre à travers nos rencontres de travail et les assemblées mensuelles. Nous n'avons pas toujours pu obtenir quorum et il s'est avéré par moment difficile d'assurer la pérennité du Conseil, mais nous avons su surmonter ces défis.

Malgré ces difficultés, je tiens à remercier les membres du Conseil qui ont continué à prouver leur intérêt dans le bien-être de leur quartier en faisant de leur mieux pour que les suivis des dossiers soient réalisés.

Nous vous rappelons que le conseil de quartier n'est pas un organisme décisionnel. Il a pour mission d'offrir des avis et réflexions sur la vie du quartier à la ville de Québec. Il offre une tribune locale tant au citoyen du quartier qu'au conseiller municipal élu. Le conseil de quartier repose sur l'implication bénévole des citoyens de Lac-Saint-Charles et surtout par la présence de citoyens avisés et aimants de leur quartier. Une chose est certaine : un plus grand achalandage de la population lors de nos rencontres apportera une plus grande richesse et de force collective afin de faire avancer les intérêts des résidents du Lac-Saint-Charles.

J'espère que l'année 2024 apportera une plus grande participation de nos citoyens lors de nos rencontres.

Claudya Tremblay,
Présidente

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC SAINT-CHARLES

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles constitue l'un des cinq conseils de quartier formant le territoire de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Les quatre autres étant les conseils de quartier de Châtel et de Loretteville, de Saint-Émile et de Val-Bélair.

Les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et citoyens du quartier.

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Les réunions ont lieu le deuxième mercredi du mois à la salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles, 1506, avenue du Lac-Saint-Charles. Les dates des réunions et les sujets traités sont confirmés dans le journal municipal, sur le site Internet de la Ville (www.ville.quebec.qc.ca) sur la page dédiée au conseil de quartier et sur la page Facebook du Conseil de quartier Lac St-Charles.

La mission du conseil de quartier

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles est un organisme à but non lucratif, créé à la demande de la population et qui représente les citoyennes et citoyens du quartier. Il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1162983317 depuis le 11 mai 2005.

L'énoncé de mission des conseils de quartier est le suivant :

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »

La composition du conseil de quartier

Le conseil d'administration (c.a.) du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles s'est composé des personnes suivantes au cours de l'année :

Tableau 1 Liste des membres du Conseil pour l'année 2023

Membres présents jusqu'à la fin de l'année	
Claudya Tremblay	Présidente
Pier-Yves Poulin	Vice-Président
Alain Anctil	Trésorier
Véronique Hunter	Administratrice
Heidi Chalifour	Membre Co-opté
Claude Desrochers	Membre Co-opté

Tableau 2 Liste des membres démissionnaires ou n'ayant pas renouvelé leur mandat du Conseil pour l'année 2023

Membre qui ont quitté en cours d'année	
Marie-Reine Gauthier	Secrétaire
Marlène Gagnon	Secrétaire

Le *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* (R.R.V.Q., chap. F-1) prévoit que le c.a. soit composé de 11 personnes et que le quorum est de cinq (5) :

- Huit (8) élus (quatre [4] hommes, quatre [4] femmes) et
- Trois (3) personnes cooptées par les membres du c.a.

La durée des mandats électifs est de deux (2) ans et leur échéance alterne afin d’assurer une certaine continuité. Les personnes cooptées le sont pour un (1) an. Tous les mandats peuvent être renouvelés.

Le territoire du conseil de quartier

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles a juridiction sur le territoire identifié sur la carte à la Figure 1.

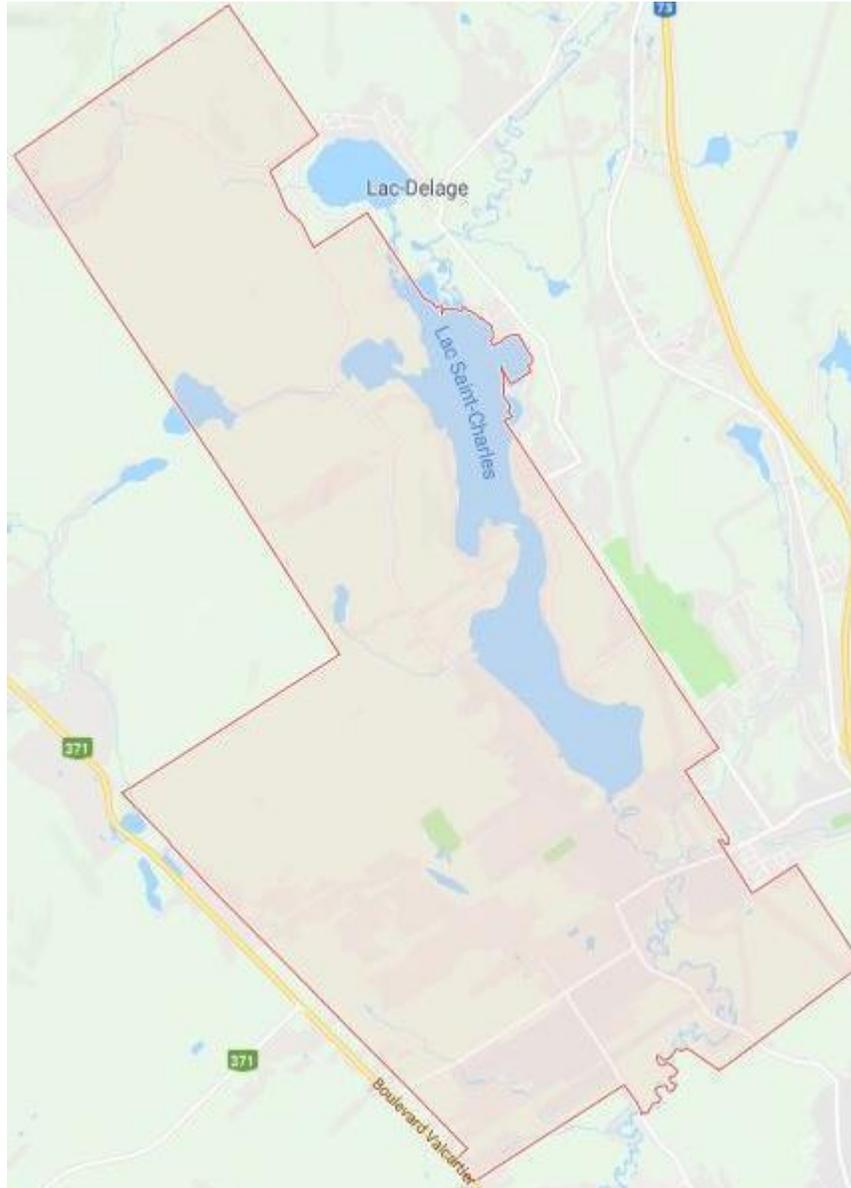


Figure 1 Carte du quartier

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le territoire du quartier fait partie du district de Lac-Saint-Charles–Saint-Émile. Le conseiller du district, Monsieur Steeve Verret, est membre d'office du c.a. sans droit de vote.

BILAN 2023

ACTIVITÉS

Les assemblées ordinaires ont habituellement lieu chaque 2^e mercredi du mois, sauf en période estivale. Elles sont annoncées sur le site Internet de la Ville et sur la page Facebook, ainsi que les séances spéciales, le cas échéant.

Le conseil d'administration a tenu 9 séances au cours de l'exercice 2023. Le conseil se prononce sur des sujets relatifs à la qualité de vie dans le quartier. Les résolutions adoptées se trouvent dans le tableau en annexe IV.

Le Conseil de quartier a donné ses recommandations à un projet de modifications au règlement de zonage du conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Les projets de modifications sont généralement présentés par des employés provenant des divers services administratifs ou divisions de la Ville de Québec et, dans certains cas, font l'objet d'une consultation publique. Ces projets de modification ont pour but principal d'apporter certains changements souvent souhaitables au plan de zonage afin de rendre conformes certains usages rendus dérogatoires avec le temps. Dans le cas de cette modification, celle-ci provenant également d'une demande de dérogation effectuée par S.M. Tardif pour leur permettre de mener à bien leur nouveau projet d'entreposage d'installations modulaires. À l'ordre du jour on pouvait lire: "Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier : Projets de modification à la réglementation d'urbanisme visant à faciliter l'implantation de bâtiments sur les lots des zones 61011a et 61010b, situés à l'intersection de la rue Lepire et du boulevard de la Colline. (R.C.A.6V.Q.331 et R.V.Q.3139)"(Procès-verbal 08-03-2023). Cette consultation publique a attiré beaucoup de résidents et a permis de discuter des enjeux des résidents de ce secteurs. Malgré les inquiétudes des résidents, le Conseil a recommandé d'approuver le projet avec une modification pour "que l'ensemble des normes s'appliquant pour l'implantation d'un bâtiment soit au maximum possible" (Procès-verbal 08-03-2023).Le Conseil voulait s'assurer de permettre les développement de S.M. Tardif au Nord de la rue Lepire tout en minimisant les impacts sur les résidents au Sud.

De plus, le Conseil de quartier a accueilli des résidents d'autres organismes afin d'avoir des mises à jour et de l'information sur le développement de leurs projets dans un objectif d'information à la population sur les activités d'envergure se déroulant sur le territoire. Ce fut le cas notamment pour la Place Éphémère, un projet d'envergure qui a fortement animé le quartier au cours de la saison estivale.

Rencontres et activités de la Ville

Les membres du conseil ont assisté à plusieurs rencontres et activités données par la Ville de Québec et d'autres organismes locaux sur différents sujets à la fois au cours des assemblées publiques et en dehors de celles-ci. Entre autres :

- Conseil d'arrondissement
- Table de concertation de vélo
- Formation pour les nouveaux administrateurs des conseils de quartier

- Présentation concernant la stratégie en sécurité routière 2022-23-24
- Présentation d'Hydro-Québec sur les risques d'un parc sous les lignes de hautes-tensions au Parc Krieghoff
- Présentation par Agiro : Préserver l'eau douce d'un terrain de haute valeur écologique situé dans le bassin versant de la prise d'eau potable de la Ville de Québec
- Table des partenaires
- Présentation du Service de police de la Ville de Québec et du Service 311
- Présentation de l'Association des riverains du lac Saint-Charles

Projets

Le conseil de quartier a conduit avec succès les projets suivants au cours de l'année 2023:

- Maisons fleuries (Bilan détaillé en Annexe I)
- Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière (Bilan détaillé en Annexe II)

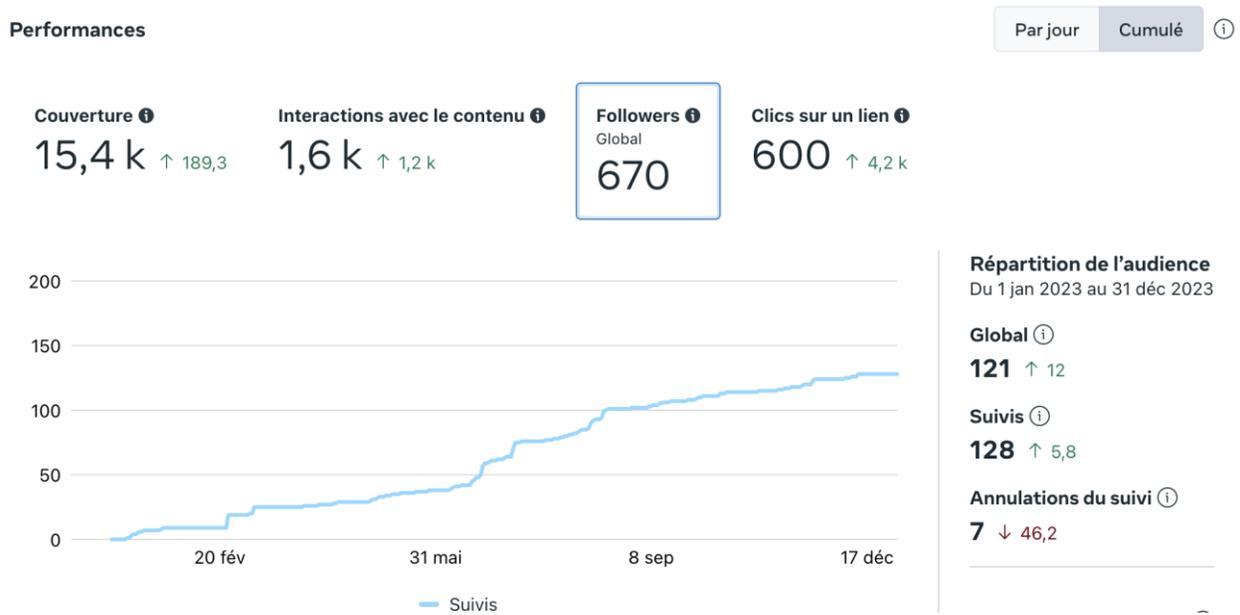
Le conseil de quartier a également déposé des demandes de subvention pour des projets prévus pour 2024 et qui seront mis en œuvre par celui-ci. Voici les projets en question:

- Maisons fleuries 2024
- Maisons hantées 2024
- Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière

Page Facebook

La page Facebook du conseil de quartier a de plus en plus de trafic. À la fin de l'année 2023, la page comptait 670 abonnés tel que représenté dans la figure 2, soit une augmentation d'un peu plus de 23% par rapport à l'année précédente.

Figure 2: Nombre d'abonnés au cours de l'année 2023



Les publications ont atteint une couverture cumulée au cours de l'année de 15 400 personnes et un total

de 1600 interactions de citoyens en lien avec le contenu publié tel que représenté respectivement dans les figures 3 et 4.

Figure 3: Couverture pour l'année 2023



Figure 4: Interactions avec le contenu pour l'année 2023



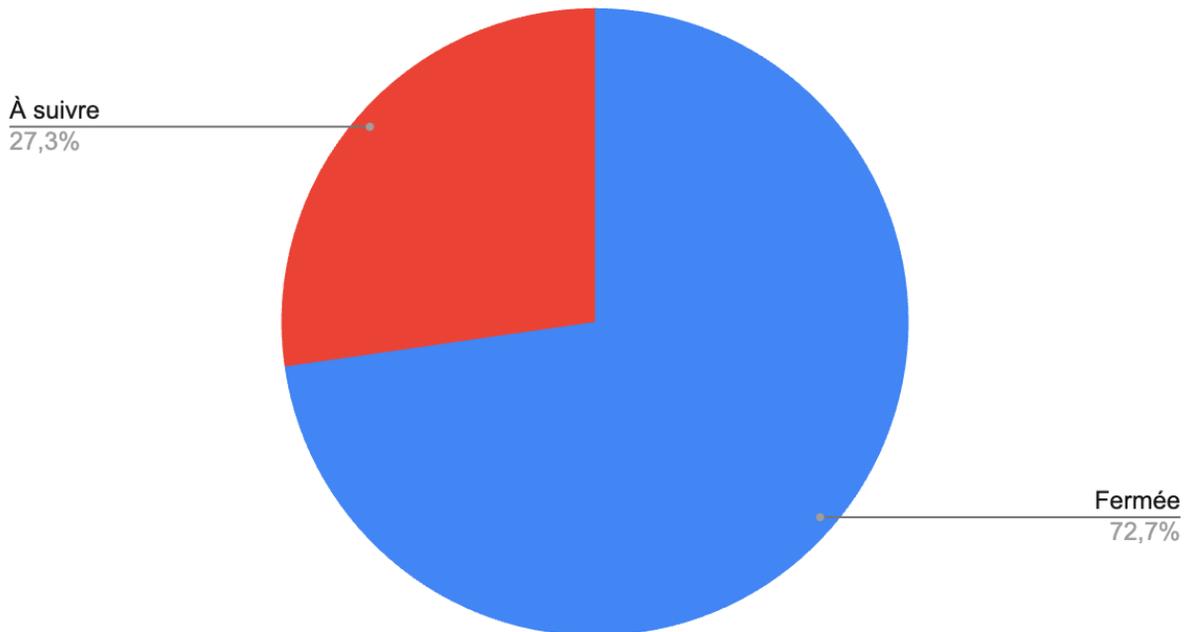
De plus, toutes les publications sont partagées sur le groupe « J’habite Lac-St-Charles », qui compte désormais plus de 12 000 membres. Cette pratique augmente de beaucoup la visibilité sur les publications. La stratégie de communication sur les réseaux sociaux avec les résidents du quartier est basée sur des publications minimalement mensuelles sur les sujets suivants:

- Annonce des assemblées mensuelles à venir
- Publication de l’ordre du jour
- Confirmation ou annulation lorsque le quorum n’était pas atteint
- Réponse de la ville aux résolutions prises
- Publication du calendrier des assemblées mensuelles à venir
- Annonce de distribution pour le projet de mobilisation à la sécurité routière
- Annonce et publicité pour le concours Maisons fleuries
- Publication des résultats du concours Maisons fleuries
- Recrutement de membres

DOSSIERS ET RÉOLUTIONS

Nous faisons ici un résumé des dossiers et résolutions des années précédentes traités en cours d'année. Les sujets sont regroupés selon leurs thématiques générales. C'est donc un historique précis de l'origine, de l'évolution et de la conclusion de chaque sujet abordé durant les séances du Conseil. L'annexe IV répertorie les résolutions faites en 2023 ainsi que leur statut actuel. Ci-dessous se trouve un résumé du nombre de résolution de 2023 ainsi que leur statut.

Figure 1: Répartition des résolutions par statut



AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Construction d'un nouveau trottoir sur la rue des Écoliers

Lors d'une rencontre ci-haut mentionnée, M. Vézina a appris que la Ville a prévu un budget pour la construction d'un trottoir sur la rue des Écoliers (côté ouest) à partir de l'école La Passerelle jusqu'à la rue Jacques-Bédard ainsi que l'aménagement d'une piste cyclable. Les plans et devis sont pratiquement terminés. L'emprise est très large sur la rue des Écoliers, il ne sera pas prévu de projet d'acquisition d'espaces privés.

Il a été prévu de présenter le projet au prochain conseil de quartier. Ce qui n'a pas eu lieu.

Résolutions en lien avec ce dossier : 20-CA-08

Statut au 31-12-2023: La présentation a été faite lors de l'assemblée du 11 janvier 2023.

INFRASTRUCTURE

Embellissement du quartier

Le conseil a été approché pour participer à un projet pilote avec l'organisme Voisins Solidaires. Bien que l'intérêt pour cette initiative fût très fort, le conseil a dû décliné l'invitation dû au manque de bénévoles pouvant assurer un suivi adéquat.

Résolutions en lien avec ce dossier : 19-CA-45

Statut au 31-12-2023: *Différentes rencontres ont eu lieu sur le sujet. Le sujet de l'organisme Voisins Solidaire mérite un suivi.*

Demande de deux citoyennes concernant l'aménagement d'un parc dans le secteur de la rue Krieghoff

Deux citoyennes ont déposé une suggestion d'aménagement d'un parc dans le secteur Krieghoff. Toutefois, Hydro-Québec a répondu qu'il n'était pas possible d'aménager un parc sur ce terrain en raison de la présence de lignes électriques. Cependant, considérant que, l'espace de jeu du Parc Cornélius Krieghoff est inutilisé depuis plus de 10 ans; Considérant qu'il y a des restrictions sur le type d'équipements qui peut y être aménagé, étant donné la proximité des lignes à haute tension d'Hydro-Québec; Considérant qu'il n'y a aucun équipement sportif ou module récréatif dans ce secteur à plus d'un kilomètre; Il a été résolu:

- que soient déposées, au conseil de quartier, par la Ville de Québec, les recommandations d'Hydro-Québec concernant les restrictions et les possibilités d'aménagement d'équipements récréatifs au Parc Cornélius Krieghoff, d'ici septembre 2022
- que si le Parc Cornélius Krieghoff ne peut recevoir deS modules de jeux pour la clientèle jeunesse, tel que demandé, par les résidents de ce secteur, d'y voir une autre vocation récréative, tel que l'aménagement de mobilier urbain et paysage
- que s'il y a impossibilité d'aménagement, de voir s'il y a un ou des terrains disponibles dans ce secteur, pour l'aménagement d'un parc récréatif pouvant accueillir des modules récréatifs tant pour la clientèle 0-5 ans que 5-12 ans.

Résolutions en lien avec ce dossier: 22-CA-15

Statut au 31-12-2023: *Présentation de la part d'hydro-québec lors de l'assemblée du 10 mai 2023. Les administrateurs continuent de proposer des avenues pour le futur de ce parc.*

Centre d'interprétation Léopold-Beaulieu

Considérant que des aménagements ont été prévus à l'accueil du Centre d'interprétation Léopold-Beaulieu pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux tables de l'aire de pique-nique; Considérant qu'actuellement la surface de cailloux au sol pour se rendre aux tables de pique-nique ne convient pas aux fauteuils roulants ou quadri-porteurs; il est résolu de demander à la Ville de Québec de mandater l'organisme ou le service responsable de l'entretien de cette aire de pique-nique de modifier la

surface au sol pour faciliter l'accès de ce site pour les personnes à mobilité réduite pour l'été 2022.

Résolutions en lien avec ce dossier: 2022-CA-16

Statut au 31-12-2023: Les travaux n'ont pas été observés. À suivre.

Ajout d'un trottoir sur la Grande-Ligne

Considérant que le quadrilatère Chemin de la Grande Ligne, rue Jacques-Bédard, Avenue Lac-Saint-Charles et rue Delage est utilisé de façon régulière par un nombre important de personnes qui pratiquent la marche à pied ou le jogging, et ce, depuis plusieurs années; Considérant que la portion de route entre le ruisseau des Valets et la rue Delage ne dispose d'aucun trottoir et que la bordure de chemin est étroite, ce qui rend cet espace non sécuritaire pour les piétons; Considérant que nous désirons augmenter la sécurité des piétons dans cette portion de la route; il est résolu de demander à la Ville de Québec de planifier, Pour l'année 2023, l'aménagement d'un nouveau trottoir dans la portion du ruisseau des Valets et de la rue Delage soit une distance approximative de 850 mètres. Ce projet a pour but d'encourager les saines habitudes de vie et l'activité physique.

Considérant la demande d'une résidente, de construire un trottoir afin d'assurer la sécurité des piétons en bordure ouest du chemin de la Grande-Ligne, entre les boîtes postales situées à l'intersection de la rue Delage et les résidences récemment construites au nord de cette intersection ; il est résolu unanimement, de recommander à la Ville de Québec de construire un trottoir sur ce tronçon et d'ajouter cette demande à la résolution 2022-CA-17 concernant la construction d'un trottoir sur chemin de la Grande-Ligne entre le ruisseau Valet et la rue Delage.

Résolutions en lien avec ce dossier: 2022-CA-17, 2022-CA-31 et

Statut au 31-12-2023: En attente des travaux. D'autres demandes subséquentes ont été faites sur ce sujet.

Modules de jeu pour enfants au parc Paul-Émile Beaulieu

Considérant que la piscine extérieure située à côté du Centre Communautaire Paul-Émile Beaulieu sera détruite à l'automne 2022, que cet espace sera laissé vacant et deviendra disponible; Considérant qu'il y a un manque d'équipement récréatif (modules de jeux et/ou jeux d'eau) pour la population de jeunes en général et pour la clientèle du Programme Vacances Été au Parc Paul-Émile Beaulieu; Considérant qu'il n'y a aucun module récréatif adapté actuellement pour la clientèle 0-5 ans dans le Parc Paul-Émile Beaulieu; il est résolu de demander à la Ville de Québec qu'un projet d'aménagement récréatif pour les jeunes de 0-5 ans et 5-12 ans soit soumis pour cet espace.

Résolutions en lien avec ce dossier: 2022-CA-19

Statut au 31-12-2023: Présentation prévue en début 2024 concernant les plans d'aménagement du parc Paul-Émile Beaulieu.

AUTRE

Fête de la ville de Québec

Il est résolu unanimement, de signaler à la Ville de Québec l'intérêt du quartier Lac-Saint-Charles à participer à la Fête de la ville Québec pour 2023 et les années à venir. Monsieur Louis Lafond contactera également les responsables de la corporation des loisirs afin de vérifier leur position concernant cet événement.

Résolutions en lien avec ce dossier: 2022-CA-35

Statut au 31-12-2022: Fermée

FINANCEMENT

Le conseil de quartier reçoit une subvention de fonctionnement jusqu'à concurrence de 3000 \$ par année de la Ville de Québec. Chaque déboursé ou engagement fait l'objet d'une résolution.

En 2023, le conseil de quartier a reçu de la Ville de Québec une subvention de 2500\$ et a engagé des dépenses de fonctionnement de 1366.07\$. L'actif net non affecté s'établissait à 3771.29\$ au 31 décembre 2023.

L'annexe III donne l'état de la situation financière au 31 décembre 2023.

INVESTISSEMENT INSCRIT AU PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENT (PQI) 2020-2024

Trois projets sont inscrits au PQI 2020-2024. En voici leur statut connu à ce jour:

- Réfection de piscines parc Paul-Émile Beaulieu 2,7 M\$ - Complété
- Investissements en sécurité routière et construction de nouveaux trottoirs - 60,4 M\$ - À suivre
- Le plan de protection de la prise d'eau du Lac Saint-Charles - 20,0 M\$ - À suivre

Rappelons qu'un suivi sera à faire afin de connaître l'état de la situation, l'avancement des travaux et/ou l'ampleur des projets alloués.

Au cours de l'année 2022, M.Verret a informé le Conseil que le PQI est désormais un plan décennal. Celui-ci devait être présenté au Conseil de quartier en 2023 mais cela n'a pas été fait. Une nouvelle demande sera déposée afin d'avoir un retour sur le plan quinquennal 2020-2024 et connaître le nouveau plan décennal.

À ce jour, le seul projet du plan décennal connu par le Conseil de quartier est la construction du terrain de soccer.

CONCLUSION

En bref, les rencontres entre la Ville de Québec et les différents conseils de quartier sauront améliorer la collaboration de tous les intervenants qui aura pour effets d'augmenter le sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la Ville de Québec et de tous les conseils de quartier sur le territoire de la ville de Québec.

Le statut particulier de Lac-Saint-Charles au sein de la ville de Québec, lié au réservoir d'eau, à par le passé posé des contraintes, de l'immobilisme et des défis dont le conseil de quartier pourra être un acteur important dans la recherche de solutions innovantes. Nous devons continuer de revoir les manières de faire pour redonner au quartier son plein potentiel d'épanouissement. Un rattrapage est nécessaire et chaque année qui passe accentue l'urgence d'agir.

Les bénévoles ont fait preuve de rigueur et de disponibilité envers les citoyens. Malgré le nombre insuffisant d'administrateurs, et par le fait même la difficulté à tenir toutes les rencontres prévues au calendrier, nous sommes plus déterminés que jamais à représenter notre quartier, à faire bouger les choses et à démontrer l'impact que peut avoir notre organisation. Nous pouvons être fiers du travail accompli. C'est donc avec honnêteté, fierté et sans prétention, que nous vous avons représenté le Lac St-Charles et ses résidents.

Merci de nous appuyer,

Claudya Tremblay
Présidente

P.S. : N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou de vos commentaires à l'adresse suivante :

ConseilQuartier.Lac-Saint-Charles@ville.quebec.qc.ca

Vous pouvez également vous adresser à :

Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques
418 641-6411, poste 4179
Sayana.Khuon@ville.quebec.qc.ca

ANNEXE I - Bilan Maisons Fleuries

Le Conseil de quartier à mené à bien son projet de Concours Maisons Fleuries au cours de l'année 2023. En voici les faits saillants:

Objectif: embellir le quartier en incitant les résidents du lac St-Charles à faire de beaux aménagements paysagers.

Comité organisateur: Pierre-Yves Poulin, aidé par Marie-Reine Gauthier en tant que résidente.

Bilan:

- Un total de 5 participants ont soumis leur candidature
- Un total de 11 publications Facebook ont été faites sur la page Facebook du Conseil de quartier
- La publication des photos des 5 participants sur Facebook afin de déterminer le choix du public a généré 356 interactions (mentions j'aime ou autre mentions, commentaires et partages).
- 8 commanditaires
- Environ 20 personnes étaient présentes pour la remise des prix

Bilan financier:

Description	Montant (\$)
Subvention	3,000.00
Commandites	950.00
Dépenses	2,760.22
Montant résiduel	1,189.78

Conclusion:

Le nombre réduit de participants est en partie dû au fait que le concours n'avait pas été effectué depuis quelques années, mais également dû au fait que la diffusion du concours s'est faite en grande partie sur les réseaux sociaux alors que ce genre de concours attire une audience qui va peu sur les réseaux sociaux. Toutefois, les rétroactions des participants ont été très positives et l'événement de remise de prix a été bien apprécié. Le concours sera reconduit en 2024 avec des ajustements pour assurer une diffusion adéquate pour notre audience.

ANNEXE II - Bilan Programme de mobilisation à la sécurité routière

Le Conseil de quartier s'est vu octroyer une subvention de \$3000 dans le cadre du programme de mobilisation à la sécurité routière

Objectif: créer et élaborer des outils visuels rappelant les règles de bonne conduite, promouvoir et valoriser les comportements sécuritaires

Bilan:

- 4 points de distribution ont été organisés en plus
- 110 pancartes ont été imprimées et distribuées
- 8 publications sur la page Facebook du Conseil de quartier générant un total de 129 interactions (mentions j'aime ou autres mentions, commentaires et partages)

Bilan financier:

Description	Montant (\$)
Subvention	3,000.00
Dépenses	2,780.04
Montant résiduel	219.96

Conclusion:

Le projet a été un succès, toutes les pancartes ont été distribuées et si nous en avions eu plus, nous aurions été en mesure d'en distribuer davantage. Malheureusement, plusieurs résidents ont été victime de vandalisme ou de vol de leur pancarte. Nous avons dû faire une publication Facebook pour adresser la situation, mais nous étions impuissants par rapport à la situation. Également, bien que la plupart des résidents ont applaudi l'initiative, d'autres ont aussi souligné qu'ils étaient d'avis que ce genre d'outil était inefficace pour faire changer les comportements. Le Conseil de quartier demeure convaincu que la pancarte a bien rempli son objectif de promotion des comportements sécuritaires. Nous savons que les comportements ne changeront pas du jour au lendemain, mais si la promotion des bons comportements peut conscientiser quelques citoyens, cela s'avère déjà une victoire.

ANNEXE III — ÉTATS FINANCIERS

	2023	2022
Produits		
Subvention de la Ville (fonctionnement)	2,500.00 \$	500.00 \$
Subvention de la Ville (initiatives)	6,000.00 \$	0 \$
Commandites	950.00 \$	0 \$
Autres (Ristourne Desjardins)	0.78 \$	0.81 \$
Total des produits	9,450.78 \$	500.81 \$
Charges		
Fonctionnement		
• Secrétariat de service	1,110.00 \$	198.00 \$
• Frais de rencontres	220.67 \$	0 \$
• Frais fixes (frais bancaires)	35.40 \$	38.35 \$
• Registre des entreprises	0.00 \$	38.00 \$
• Achat d'équipement	0.00 \$	0 \$
Initiatives		
• Maisons fleuries	2,760.22 \$	0 \$
• Sécurité routière	2,780.04 \$	0 \$
Total des charges	6,906.33 \$	274.35 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	2,544.45 \$	226.46 \$
Actif net en début d'exercice	1,261.89 \$	1,093.62 \$
Actif net à la fin de l'exercice	3,809.29 \$	1,264.84 \$
Affecté	38.00 \$	37.00 \$
Non affecté	3,771.29 \$	1,227.84 \$

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

ANNEXE IV — TABLEAU DES RÉOLUTIONS

Numéro de résolution	Résolution	Réponse	Statut de la résolution
2023-CA-06	Lors de la rencontre du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles du 11 janvier 2023, les administrateurs du conseil d'administration ont adopté la résolution suivante: 2023-CA-06 Sur une proposition de madame Marie-Reine Gauthier, dûment appuyée par monsieur Alain Anctil, il est unanimement résolu de demander à la Ville de Québec de s'enquérir de la position d'Hydro-Québec quant à la réalisation ou non, de l'aménagement d'un parc dans le secteur de la rue Krieghoff. Le conseil requiert un avis explicite sur les possibilités d'y aménager des modules récréatifs ou une aire de détente.	Une présentation d'Hydro-Québec et des Loisirs a eu lieu le 10 mai 2023.	Fermée
2023-CA-08	Le conseil de quartier demande des précisions sur les différentes limites de vitesse sur le chemin de la Grande-Ligne entre la rue Delage et Stoneham.	La limite de vitesse prescrite devrait avoir pour objet l'adéquation entre le comportement attendu du conducteur et le milieu qu'il traverse. Ainsi, une signalisation sans rapport avec l'aménagement du chemin public n'incite pas les conducteurs à la respecter. La limite de vitesse de 80 km/h que nous avons au nord du chemin de la Grande-Ligne a été réduite à 70 km/h. La limite de 50 km/h que nous avons au	

		<p>sud de la rue Delage a été prolongée sur tout le tronçon du chemin de la Grande-Ligne situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, ainsi que sur un tronçon compris entre le périmètre urbain et la rue des Épinettes-Rouges.</p> <p>Notre technicien en circulation et transport, Daniel Cimon, a préparé un document explicatif spécifique au chemin de la Grande-Ligne, que j'ai placé en pièce jointe. Nous continuerons d'évaluer les vitesses pratiquées sur l'ensemble du tronçon, et mettrons en place des mesures de mitigation appropriées, au besoin (pièce-jointe).</p>	
2023-CA-12	Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles demande la possibilité de faire la collecte de recyclage à chaque semaine plutôt qu'aux deux semaines.	<p>Merci de vouloir faire la promotion du recyclage.</p> <p>Pour l'instant, il n'est pas prévu d'augmenter la fréquence des collectes.</p> <p>Comme alternative, si certains citoyens ont besoin d'un second contenant, il est possible d'en faire la demande au 3-1-1 ou via le site internet de la Ville.</p>	Fermée
2023-CA-11	Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles souhaite avoir une présentation sur les aménagements prévus et/ou actuels du centre Paul-Émile Beaulieu,	Une présentation a eu lieu le 13 mars 2024.	Fermée

	notamment du skate parc.		
2023-CA-07	<p>Considérant que le rapport d'Agro 2022, recommande un raccordement des installations septiques au réseau d'égouts de la Ville de Québec;</p> <p>Considérant que l'Association des riverains du lac St-Charles (2022, p.12) fait une recommandation en cohérence avec celle d'Agro.;</p> <p>Considérant que le lac St-Charles est la principale source d'eau potable de la Ville de Québec et qu'il est, de ce fait, important de la préserver;</p> <p>Considérant l'annonce du gouvernement en janvier 2023 d'investir 60\$ millions pour le remplacement des fosses septiques, préconisant ainsi une solution qui n'est pas pérenne;</p> <p>Sur une proposition de Claudya Tremblay, appuyée par Pier-Yves Poulin, il est résolu de demander à la ville une présentation sur les solutions présentement à l'étude concernant la dégradation de la qualité de l'eau causée par les installations septiques afin d'informer les citoyens. Le Conseil de quartier du Lac St-Charles en profite pour appuyer les recommandations d'Agro et de l'Association des riverains du</p>	<p>Tout d'abord, le projet de raccordement au réseau d'égout des secteurs périphériques au lac Saint-Charles est toujours à l'étude. Le projet concernant la mise aux normes des installations septiques s'inscrit dans le grand plan d'action de la protection du lac Saint-Charles. En effet, en mars dernier, le gouvernement du Québec annonçait un soutien financier à la réfection des installations septiques autonome (ISA) et à l'aménagement d'infrastructures vertes et pluviales dans le bassin versant de la source d'eau potable localisée dans la rivière Saint-Charles. À la suite de cette annonce, la Ville de Québec a conclu le 22 mars 2023 une entente intermunicipale avec la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury et la Ville de Lac Delage pour l'administration de cette convention et la gestion intégrée des interventions sur les 3 territoires. Pour la protection de la source d'eau potable, l'objectif de cette initiative vise la mise aux normes des ISA jugées désuètes ou vieillissantes par le biais d'un règlement, avec un programme de subvention pour aider les citoyens, et la réalisation d'ouvrages de gestion des eaux pluviales. Les éléments techniques sont actuellement en réflexion et ne sont pas tous déterminés. Nous sommes disponibles pour rencontrer le conseil de quartier au mois d'octobre afin de présenter l'état de situation de</p>	Fermée

	lac St-Charles.	<p>la convention et l'étude de raccordement. Une date sera fixée avec la responsable de l'interaction citoyenne.</p> <p>Une séance d'information publique sur la mise aux normes des installation septiques autonomes a eu lieu en février 2024.</p>	
2023-CA-15	Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles demande de refaire le trottoir sur l'avenue du Lac-Saint-Charles, entre la rue Delage et la rue Gaétan pour assurer la sécurité des piétons.	<p>Une inspection visuelle du trottoir a été réalisé par l'équipe technique de l'Entretien des voies de circulations. Certaines dégradations ont été observées et des travaux de colmatage de type "sécurisation" auront lieu avant l'hiver. Ces travaux consistent à la mise en place d'asphalte afin de combler les cavités. Pour le moment, en fonction de la priorisation des interventions basées sur le niveau de dégradation, de la localisation du trottoir et des budgets disponibles, la reconstruction de ce trottoir ne peut être envisagé par EVC ni à court ni à moyen terme.</p> <p>Les dégradations seront surveillées et nous pourrons remettre de l'asphalte au besoin dans les prochaines années.</p>	Fermée
2023-CA-19	Considérant les nombreuses plaintes de citoyens concernant le stationnement illégal sur la rue des Couventines,	une présentation du 311 et du Service de police a eu lieu le 13 décembre 2023.	Fermée

	<p>Considérant des plaintes faites directement au service de police concernant la même problématique,</p> <p>Sur une proposition de Claudya Tremblay et appuyée par Heidi Chalifour, il est résolu de demander une présence policière sur la rue des Couventines, lors des fins de semaines de beau temps afin d'agir contre le stationnement illégal de plusieurs citoyens.</p>		
2023-CA-18	<p>Considérant que plusieurs feux d'artifice ont été entendus durant la période estivale, et que le bruit de ceux-ci dérange les résidents du secteur du parc des Eaux Fraîches, et les inquiètent au niveau de la sécurité.</p> <p>Sur une proposition Heidi Chalifour et appuyée par Pier-Yves Poulin il est résolu de demander une présence policière pour surveiller les feux d'artifice faits régulièrement dans le secteur du parc des Eaux Fraîches.</p>	une présentation du 311 et du Service de police a eu lieu le 13 décembre 2023.	Fermée
2023-CA-17	<p>Considérant de nombreuses plaintes de citoyens, dont plusieurs adressées aujourd'hui au conseil de quartier concernant le bruit causé par des</p>	une présentation du 311 et du Service de police a eu lieu le 13 décembre 2023.	Fermée

	<p>véhicules non-conformes.</p> <p>Sur une proposition de Pier-Yves Poulin et appuyée par Marlène Gagnon, il est résolu de demander une présence policière dans le secteur de l'avenue du Lac St-Charles au nord de la rue Delage pour une surveillance due à la nuisance sonore qu'occasionne ces véhicules.</p>		
2023-CA-16	<p>Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles souhaite obtenir de l'information sur le nombre de plaintes reçues au 311 depuis les 5 dernières années.</p>	<p>Il y a un projet de libération proactive de l'information présentement en cours dans l'organisation. Dans la dernière année, plusieurs informations sur les demandes au 311 et sur le traitement de celles-ci ont été rendues publiques dans la section "Accès à l'information" du site web. L'organisation n'a toutefois pas encore exposé les données sur la sécurité routière et la segmentation par arrondissement n'est pas disponible non plus. Pour cette raison, nous référons les demandeurs de la requête au processus d'accès à l'information de la Ville. Vous trouverez la documentation nécessaire au lien suivant: https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/acces-information/demande.aspx</p>	À suivre
2023-CA-12	<p>Sur une proposition de Claudya Tremblay et appuyée par Heidi Chalifour, il est résolu de proposer à la ville de Québec un tracé pour relier la piste cyclable de la rue Delage au corridor des cheminots. Le</p>	<p>Delage au corridor des Cheminots. Afin d'offrir un meilleur niveau de confort et de sécurité à tous les usagers et d'améliorer la connexion du</p>	À suivre

	<p>tracé reliera la rue Delage, à la rue des Couventines, l'Avenue du Lac St-Charles, ensuite tourner sur la rue de l'Aisance et passer par le quartier de l'école Arc-en Ciel pour rejoindre le boulevard de la Colline.</p>	<p>réseau cyclable vers le corridor des Cheminots à partir de la rue Delage, plusieurs solutions seront évaluées lorsque la Ville entamera la phase d'analyse du projet.</p> <p>Nous reconnaissons l'importance de votre proposition qui vise à mieux connecter la rue Delage avec le corridor des Cheminots. Soyez rassurés que nous allons considérer le besoin que vous nous exprimez lors d'un futur réaménagement et examinerons, dans des phases subséquentes, les différentes possibilités pour venir connecter la rue Delage avec le corridor des Cheminots.</p>	
<p>2023-CA-23</p>	<p>Considérant que plusieurs citoyens se rendent au parc des Eaux-Fraîches ou d'autres parcs avec leurs chiens pour qu'ils puissent jouer librement alors que ces parcs ne sont pas dédiés à ça, s'en suit des enjeux de sécurité pour les usagers de ces parcs,</p> <p>Considérant que le parc Krieghoff est un espace ouvert sans définition précise,</p> <p>Sur une proposition de Heidi Chalifour et appuyée par Véronique Hunter, il est résolu de demander à la ville de Québec d'évaluer la possibilité, l'attrait et la faisabilité de convertir le parc Krieghoff en parc canin et si la réponse s'avère positive de soumettre le projet à Hydro Québec.</p>	<p>Le plan de développement des espaces canins prévoit que les arrondissements actuellement non desservis en espaces canins soient priorisés. Dans le contexte où un espace canin est existant à la base de plein air de la Découverte, l'ajout d'un autre espace canin dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles n'est pas prévu</p>	<p>À suivre</p>

2023-CA-22	<p>Considérant des inquiétudes citoyennes des habitants du secteur de la rue des Échassiers, la rue des Moraines et du Milan concernant l'accumulation de neige sur les noues écologiques,</p> <p>Sur une proposition d'Heidi Chalifour et appuyée par Véronique Hunter il est résolu</p> <p>de demander à la ville d'intervenir auprès de l'entreprise PEB , qui a le contrat de déneigement</p> <p>dans ce secteur, afin qu'ils fassent une maintenance régulière durant l'hiver pour</p> <p>que les grilles soient nettoyées convenablement afin que l'eau ne s'écoule pas</p> <p>vers le lac.</p>	<p>Tout d'abord, merci de votre intérêt envers la santé du lac Saint-Charles. Si vous désirez en savoir plus sur les grands enjeux et objectifs en lien avec la protection de la qualité de l'eau ainsi que les différentes actions, nous vous invitons à consulter le document suivant : <u>Synthèse des actions pour la protection du lac Saint-Charles et de la prise d'eau - Bilan 2022.</u></p> <p>À cet égard, la Ville met en place des mesures et des stratégies visant à contrôler la quantité et la qualité des eaux pluviales. Il est reconnu qu'un système de gestion des eaux pluviales fonctionnant avec des noues de biorétention offre beaucoup de résultats positifs, car il permet à la fois le contrôle de la quantité et de la qualité des eaux de ruissellement, le contrôle de l'érosion et du transport sédimentaire vers l'exutoire (p. ex. réseau de conduite, fossé, cours d'eau et lac) ainsi que la recharge de la nappe phréatique. En d'autres mots, le rôle des noues est non seulement de réduire les débits et les volumes du ruissellement des eaux pluviales, mais bien aussi de traiter les polluants par le sol et les végétaux via des processus physiques, chimiques et biologiques ce que le système de gestion traditionnel du « tout à l'égout » ne permet aucunement.</p> <p>Dans un système de gestion fonctionnant par noues situées dans l'emprise municipale de</p>	Fermée

		<p>part et d'autre de la chaussée, l'eau de ruissellement peut s'évacuer de la chaussée sur toute la longueur de la rue puisqu'il n'y a pas de bordure. Ainsi, l'eau de pluie se trace des chemins sous la neige et peut s'accumuler dans le couvert de neige ou voir même s'infiltrer en surface dans le sol de biorétention lors des redoux. Par opposition, dans un réseau conventionnel (rue avec bordures, puisards et conduites souterraines), la grille de puisard est le seul point existant pour sortir l'eau de ruissellement, si cette bouche d'égout est glacée, elle s'accumulera sur la chaussée imperméable et elle sera contenue par les bordures de rues.</p> <p>De plus, les suivis de performance des noues démontrent que les températures du sol demeurent au-dessus du point de congélation durant l'hiver s'il y a un bon couvert de neige. Puis, un écoulement dans les conduites perforées situées au fond de la noue et une infiltration dans le sol natif en place est aussi observé et mesuré en période hivernale. Conséquemment, il est important de maintenir le couvert de neige sur les noues durant l'hiver pour permettre à la pluie d'être absorbé dans la neige et aussi permettre au ruissellement des eaux de pluie de s'infiltrer dans le sol de biorétention.</p> <p>Au regard de ces informations et qu'aucune problématique particulière n'est connue par les responsables du déneigement, la Ville continuera avec diligence de faire l'entretien hivernal des rues avec noues</p>	
--	--	--	--

		écologiques comme elle le fait ailleurs sur le territoire.	
2023-CA-21	<p>Considérant des plaintes citoyennes concernant la problématique de la présence de roseaux japonais, qui est une plante envahissante dans le secteur de la rue des Échassiers, considérant qu'il y en a sur un terrain appartenant à la ville de Québec,</p> <p>Sur une proposition de Heidi Chalifour et appuyée par Véronique Hunter, il est résolu de demander à la ville de développer des budgets afin d'installer des toiles pour réussir à cesser la propagation de roseaux japonais, aussi connu sous le nom de phragmites, dans le secteur de la rue des Échassiers plus précisément la zone 61147Ha.</p>	<p>Nous sommes déjà informé de ce problème à cet endroit.</p> <p>Il s'agit en effet, d'un milieu humide très sensible situé à proximité du lac Saint-Charles.</p> <p>Depuis l'automne 2021, la division de la foresterie urbaine et de l'horticulture est intervenue sur une partie des colonies de renouée du japon par l'installation d'une toile noire.</p> <p>C'est une méthode de lutte préconisée dans les milieux sensible comme celui-ci.</p> <p>Nous y effectuerons un suivi pendant 2 à 3 ans afin d'évaluer et comparer les résultats de la méthode d'intervention.</p> <p>L'été 2023, nous a permis de constaté que la toile noire utilisée est assez efficace. Nous poursuivrons nos travaux en 2024.</p>	À suivre

2023-CA-26	<p>Considérant que la Ville de Québec a prévu en être à sa dernière année du programme de mobilisation à la sécurité routière,</p> <p>Que c'est un programme qui fut populaire, utile et que c'est un enjeu important pour tous les quartiers et que les citoyens ont à coeur la sécurité routière,</p> <p>Sur une proposition de Claudya Tremblay et appuyée par Véronique Hunter il est résolu de demander à la ville de reconduire son programme de mobilisation à la sécurité routière</p>	<p>Le programme de mobilisation est une action de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024. Les modalités du programme demeureront inchangées pour l'année 2024.</p>	Fermée
2023-CA-25	<p>Considérant des plaintes de citoyens, des inquiétudes par rapport à la sécurité des utilisateurs,</p> <p>Sur une proposition de Heidi Chalifour et appuyée par Claude Desrochers, il est résolu de demander à la ville d'évaluer la possibilité de sécuriser et d'augmenter l'accessibilité aux piétons et aux cyclistes sur le chemin de la Grande-Ligne à partir de la rue des Aigles Pêcheurs jusqu'à la rue des Épinettes rouges, en appui à nos résolutions précédentes, 22-CA-31 et 22-CA-17.</p> <p>Résolution 2022-CA-17; Construction d'un trottoir sur le chemin de la Grande-Ligne</p>	<p>L'analyse préliminaire démontre qu'il pourrait être opportun d'aménager un trottoir à l'endroit visé par votre demande. Cependant, comme il y a absence d'un réseau de drainage pluvial (système de captation des eaux de surface avec des puisards) dans ce secteur, il nous est impossible de le construire présentement.</p> <p>Notre équipe demandera qu'il soit intégré aux travaux de l'ingénierie lorsqu'un projet d'ajout d'un réseau pluvial sera programmé, en conformité avec la disponibilité budgétaire et la priorisation des projets.</p>	À suivre

	<p>entre le ruisseau Valet et la rue Delage.</p> <p>Résolution 2022-CA-31; Construction d'un trottoir en bordure ouest du chemin de la Grande-Ligne, entre les boîtes postales situées à l'intersection de la rue Delage et les résidences récemment construites au nord de cette intersection.</p>		
--	---	--	--